



Déclaration du SNUipp-FSU

• CAPD de jeudi 29 avril •

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

Comme vous le savez deux collègues ont été agressées, dans l'exercice de leurs fonctions il y a près d'un mois sur la circonscription de Nogent-sur-Oise. Face à cet acte abject, un exceptionnel mouvement de solidarité s'est mis en place sur la circonscription. Jeudi 25 mars, des centaines de personnels de la circonscription et d'ailleurs étaient mobilisé-es. Pour nous cette journée ne doit pas être considérée comme une journée de grève.

Cette CAPD se déroule dans une période particulière de retour de vacances anticipées dans le cadre d'un nouveau confinement.

Depuis des mois, le SNUipp-FSU alerte sur les conditions dégradées dans lesquelles les personnels remplissent leurs missions, au prix d'un stress et d'un épuisement réels. Si l'École « tient », c'est par leur engagement, leur conscience professionnelle et leur sens du service public... Le Ministre, sourd à l'expression des personnels sur le terrain, n'a pas voulu agir pour répondre à leurs alertes.

Cet épuisement et le manque de reconnaissance ont conduit des enseignantes et des enseignants à refuser de se porter volontaires pour l'accueil des enfants des professions prioritaires, parmi celles et ceux-là mêmes qui avaient répondu présent-es l'an passé. Des IEN ont dû user de stratagèmes, voire de pression pour essayer de convaincre des collègues : nombreux appels dans les écoles, accueil des élèves et présence des enseignant-es à l'école présentés à tort comme obligatoires, promesse de rémunération en HSE.

Nous avons pu constater qu'aucun enseignement n'a été tiré depuis un an, que le Ministre n'a fait preuve d'aucune anticipation. Pour ce nouveau confinement, il a soumis les personnels à une situation d'impréparation identique à celle de l'an dernier.

Aucun temps n'a été accordé aux équipes pour s'organiser; l'objectif et les modalités de cette semaine «d'enseignement en distanciel» n'ont pas été clarifiés. Comme en mars 2020, les directrices et les directeurs du département ont eu l'impression de revivre les mêmes contraintes, les mêmes injonctions parfois contradictoires, parfois complètement déconnectées du terrain. Par exemple, des listes d'enfants à accueillir ont été demandées par les IEN aux directrices et aux directeurs avant même qu'elles-ils aient eu le temps de les constituer.

Pas plus que l'an dernier, les moyens techniques n'ont été assurés et la saturation des réseaux n'a pas été évitée.

L'engagement réitéré et sans faille des personnels ne saurait se substituer à la responsabilité de leur Ministre dont le devoir était de tout mettre en œuvre pour un retour rapide, de toutes et tous, à l'École en toute sécurité lundi dernier. Cela impliquait que, dans le cadre d'une stratégie nationale de lutte contre le Covid, les conditions nécessaires à la réouverture des écoles et établissements soient effectives. Cela passait par le contrôle du CO2 dans les salles, une politique de test/traçage/isolement à la hauteur, des masques gratuits pour les élèves et les personnels, la vérité sur les chiffres, des moyens humains et financiers immédiats, la priorisation de la vaccination pour les personnels... Force est de constater que nous sommes très loin de ces objectifs.

Revenons à la priorité à la vaccination pour les agents exposés de l'Education Nationale. Depuis quelques semaines, plusieurs centres de vaccination dans notre département proposent la vaccination aux enseignant·es même âgé·es de moins de 55 ans. Et c'est très bien. Ils se sont vus submergés par les appels de centaines de collègues désirant se faire vacciner. Cet engouement pour la vaccination montre bien l'état de stress et d'angoisse dans lequel sont plongés les personnels éducatifs en contact étroit et prolongé avec un public nombreux, parfois non-masqué ou mal masqué et qui se savent exposés au virus, en dépit des propos hypocritement rassurants de leur ministre. Malgré les appels de nombreuses personnalités politiques ou du secteur médical, le gouvernement persiste à la leur refuser. Cela dépasse l'entendement !

Le SNUipp-FSU demande que la vaccination soit officiellement ouverte à tous les personnels des écoles, de façon à éviter l'arbitraire et les inégalités de traitement d'une commune à l'autre.

Le contexte impacte également fortement les directrices·teurs qui voient leurs tâches encore alourdies car ils/elles doivent gérer l'organisation de la passation des tests salivaires et les réponses aux nombreuses questions des familles sur la situation sanitaire.

Le SNUipp-FSU demande à nouveau que toutes les décharges de direction des écoles de 2 classes ou moins soient assurées en temps et en heure, sans modification de dernière minute.

Ces difficultés structurelles sont encore aggravées par la crise sanitaire. Le dernier protocole en vigueur impose le non-brassage des élèves dans les classes en cas d'absence du professeur. Mais, face aux réalités du terrain, les consignes se sont assouplies de façon inacceptable. Les directeurs-trices sont confrontés à des injonctions paradoxales. De nombreuses classes sont déjà non-remplacées depuis lundi. Par exemple, mais il y en a d'autres, la classe de PS/MS de l'école de Pontarmé est sans enseignante depuis plus de 5 semaines.

Le SNUipp-FSU dénonce cette situation générale et demande des recrutements et à ce que tous les enseignant-es sous contrat se voient renouvelé-es sans condition.

Concernant le thème de cette CAPD « avancement », les avis émis ne sont pas transparents et le lien entre une grille d'évaluation et l'avis terminal est loin d'être évident et s'apparente davantage au « fait du prince ». Le manque de transparence crée un sentiment d'écœurement des collègues, qui souvent ne comprennent pas leur avis et estiment qu'il ne reflète pas leur investissement. Le SNUipp-FSU s'étonne de l'adéquation parfaite entre la nature des avis pour l'échelon 9 et du nombre de promu.es. Le SNUipp FSU continue de revendiquer pour tous et toutes l'avancement de carrière le plus rapide et l'accès à l'échelon terminal avant la retraite.

Enfin, le SNUipp-FSU continue de dénoncer le préjudice qu'ont subi les enseignant.es de l'année transitoire du PPCR pour l'accès à la hors-classe. En effet, ce sont 450 enseignant.es qui ont reçu un avis « satisfaisant » ou « à consolider » mis à l'emporte-pièce, sans aucun rendez-vous de carrière, sans aucune possibilité de recours, avis non révisable et statistiquement moins favorable.

Enfin, Madame la Directrice Académique, cette CAPD « avancement » sera la dernière en la matière. Les élu-es du SNUipp-FSU ont dénoncé depuis le début cette loi modifiant les règles du paritarisme. Cette instance ne permettra plus la défense et la représentation des personnels, et si les collègues ont beaucoup à y perdre, l'administration aussi. En effet, lorsque les personnels sont écoutés et accompagnés, ils vivent mieux les situations et sont certainement plus opérationnels dans l'exercice de leurs missions.